

Section Sportive Rugby

Dossier d'INSCRIPTION - Année Scolaire 2026-2027

À conserver par les familles

La section sportive rugby du collège DEBUSSY réalisera sa treizième rentrée en septembre 2026.

L'objectif de cette section est de permettre à de jeunes sportifs, filles et garçons, de suivre une formation rugbystique approfondie tout en réussissant leur scolarité et selon des rythmes de vie équilibrés (les installations sportives de qualité à côté du collège contribuent à cet équilibre). Il est donc absolument nécessaire que les candidats possèdent des **aptitudes réelles pour le rugby et une volonté de réussir dans les études**.

**la section sportive scolaire RUGBY s'adresse aux filles et garçons
entrant en 6^{ème} 5^{ème} 4^{ème} et 3^{ème}**

Horaires de cette section

	6 ^{ème}	5 ^{ème}	4 ^{ème}	3 ^{ème}
Enseignement général <i>Dont EPS</i>	25h 4h	26h 3h	26h 3h	26h 3h
Enseignement en Section Rugby intégré à l'emploi du temps	2h	2h	3h	3h
Participation à l'association sportive de l'établissement (ponctuellement le mercredi après midi)	(3h)	(3h)	(3h)	(3h)

Obligations :

- Pour les élèves entrant en 6^{ème} et n'appartenant pas aux écoles primaires du secteur, demander dès maintenant une dérogation auprès du directeur de l'école pour **transmission immédiate** aux services compétents de la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale (DSDEN) de la Drôme.
- Se licencier à l'Association Sportive du collège (licence UNSS à 25 €) et participer au moins aux compétitions RUGBY et au cross des établissements du bassin de Romans
- **Assister à tous les entraînements de la section ainsi qu'à ceux du mercredi après-midi pour les non licenciés**
- **Indépendamment des résultats, s'engager pleinement dans les apprentissages scolaires** (sans quoi l'élève sera privé de terrain, le temps nécessaire à la remise à niveau de son travail scolaire).

Les langues vivantes enseignées sont :

- LV1 : anglais
- LV2 allemand – espagnol – italien.

Le choix de la LV2 est libre, la 6^{ème} bilangue est compatible avec l'inscription en Section Rugby mais nous ne pouvons pas garantir la compatibilité de toutes les options avec la section sportive (au maximum une option de plus).

Le régime au restaurant scolaire peut être : externat – demi-pension.

Recrutement

Ouvert à tous les garçons et filles entrant en classe de 6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème} à la rentrée 2026, ayant des compétences certaines pour le rugby et présentant un dossier scolaire satisfaisant (comportement et investissement).

Vous êtes intéressé(e)s et vous souhaitez inscrire votre enfant en Section Sportive Scolaire Rugby au collège Debussy de Romans sur Isère, voici les conditions à remplir et la procédure à suivre :

- ✓ Remplir la fiche de candidature jointe et disponible sur :
 - la page LinkedIn <https://www.linkedin.com/company/college-debussy-romans>
 - le site <https://college-debussy-romans.web.ac-grenoble.fr>
 - ou sur demande au :

Collège Claude DEBUSSY - Avenue de Saint Donat – 26100 Romans sur Isère

☎ 04 75 02 27 55 ☎ 04 75 05 33 91

E-mail : ce.0260115j@ac-grenoble.fr

- ✓ Envoyer le dossier complet (liste des pièces à joindre ci-dessous) au collège Debussy, ou transmettre à Grégory MICHEL, professeur d'EPS responsable de la section avant le **28 mars 2026** (possibilité de déposer le dossier **samedi matin 28 mars 2026** lors de la **journée Portes Ouvertes** du collège Claude Debussy).

Liste des pièces du dossier

- 1) *Fiche de candidature*
- 2) *Une photo d'identité récente envoyée au format numérique (gregory-daniel.michel@ac-grenoble.fr) ou collée sur la fiche de candidature*
- 3) *Photocopie des bulletins scolaires des deux premiers trimestres ou avis du Professeur des Ecoles pour les CM2*
- 4) *Enveloppe timbrée à vos nom et adresse (pour la réponse)*

- ✓ **Se présenter aux tests rugbystiques **mercredi 29 avril 2026** à partir de 13h30**
(Accueil dans le hall du collège puis terrain DONNADIEU attendant)

Admission

L'admission est prononcée par un jury qui se réunit à l'issue de l'étude des dossiers.

Ce jury établit la liste des élèves admis en fonction :

- Des bulletins trimestriels (résultats et attitude) pour les collégiens ou avis de l'enseignant de CM2
- De la motivation pour les Activités Physiques et le rugby en particulier (scolaire et/ou club)
- D'éventuels tests physiques et pratique rugby selon les protocoles et conditions
- **Sous réserve de non contre-indication médicale.**

Communication des résultats définitifs aux familles par courrier. Notez que la décision finale en cas de dérogation appartient toujours à Madame la Directrice Académique des Services de l'Éducation Nationale de la Drôme et sera donc connue lors du résultat de la procédure AFFELNET lundi 08 juin 2026.

Observations :

- Pour les élèves de primaire ne relevant pas du secteur géographique du collège Debussy, la demande de dérogation doit être faite immédiatement **par le directeur de l'école primaire, à la demande de la famille,** et ce avant **vendredi 03 avril 2026.**
- Pour les élèves de collège autre que Debussy, il est obligatoire de **demandeur une dérogation auprès du Chef d'Établissement où est scolarisé l'enfant,** en parallèle de la demande Section Rugby fournie au collège Debussy.
- Il est indispensable de **prévoir une inscription différente en cas de non affectation** en Section Sportive Scolaire Rugby.

Pour ceux qui sont inscrits dans un établissement privé, la procédure est identique à celle des élèves inscrits dans l'enseignement public.

Orientation après la 3^{ème}

Les élèves qui envisagent une poursuite d'étude en section sportive devront présenter un bon dossier scolaire et de grandes compétences pour le rugby, afin d'assurer les heures d'entraînement qui viennent **en supplément de l'horaire scolaire hebdomadaire.**

- Secondes avec section sportive rugby :
 - Cité scolaire ALGOUD LAFFEMAS Pôle espoir, pour les garçons et les filles.
 - Lycée La Saulaie à St Marcellin pour les filles.
- Sans option rugby :
 - Secondes du secteur de recrutement (lycées généraux ou techniques ; lycées professionnels...).

Le Principal,
R. MARTELET

RESPECT, LOYAUTE, SOLIDARITE, ENGAGEMENT, GOUT PRONONCE de L'EFFORT

Des objectifs pour la section sportive :

Assurer une continuité et un suivi de la scolarité en parallèle avec des entraînements permettant le progrès mais respectant le rythme de l'élève (concertation professeur EPS, équipe des classes, entraîneurs des clubs).

S'épanouir grâce à son chemin personnel de réussite scolaire et sportive.

Accéder à un meilleur niveau de pratique et tendre vers son optimum.

Se sentir valorisé par les progrès et l'acquisition de nouvelles compétences au sein d'un groupe.

Un objectif rugbyistique :

Contribuer à la formation d'un joueur polyvalent capable de s'engager dans l'entraînement et la compétition de façon intelligente et sécurisée.

Modalités de pratique :

Les séances pratiques auront lieu au stade DONNADIEU, ou au gymnase R. FRANCOIS, les deux jouxtant le collège DEBUSSY (avenue de Saint Donat – ROMANS SUR ISERE).

Sous la responsabilité du Principal du collège DEBUSSY :

- . Les séances des 4^{ème} et 3^{ème} seront conduites par M. Grégory MICHEL, professeur d'EPS du collège.

- . Les séances des 6^{ème} et 5^{ème} seront conduites par un ou plusieurs éducateurs diplômés des clubs.

La coordination est assurée pour tous par M. MICHEL.

Chaque élève peut rester licencié dans le club de son choix avec l'ambition de pratiquer à son meilleur niveau de compétition.

« Médical » :

Dans le courant de l'année un suivi simple de la santé de l'élève (état de forme, poids, taille...) peut être effectué par l'infirmière scolaire en collaboration avec le responsable de section.

Un environnement idéal :

1 terrain de rugby jouxtant le collège.

1 salle équipée d'un vidéoprojecteur pour des apprentissages théoriques et un travail à la vidéo.